

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

--

**MESSAGE À LA TRENTE DEUXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE
DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES
CHARGÉ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE
Sao Tomé, le 15 mars 2011**

*Lu par M. Bruno Mpondo-Epo, Chef de Cabinet par intérim,
Bureau Régional Des Nations Unies pour l'Afrique Centrale*

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je remercie en particulier Son Excellence Monsieur Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, ainsi que le Gouvernement et le peuple de Sao Tomé-et-Principe pour leur chaleureuse hospitalité.

Il y a quatre ans, vous adoptiez ici-même « L'Initiative de Sao Tomé », proposée par le Chef d'État de notre pays hôte pour renforcer la sécurité de la sous-région et mobiliser les volontés politiques des onze États membres du Comité autour de sujets cruciaux pour l'Afrique centrale. Aujourd'hui, vous vous réunissez après l'ouverture à signature de la Convention de Kinshasa, la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage. Cette réunion se tient également après votre adoption du Code de conduite des forces de défense et de sécurité d'Afrique centrale. L'heure est venue de traduire les deux instruments de l'Initiative de Sao Tomé par des mesures concrètes.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Cette année marque également le dixième anniversaire du Programme d'action des Nations Unies pour prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects. Je vous exhorte donc à confirmer vos engagements, pris en 2001, en prenant les dispositions nécessaires en vue de ratifier la Convention de Kinshasa, lui permettant ainsi d'entrer en vigueur dans les plus brefs délais. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique continuera à fournir à vos États toute l'expertise technique nécessaire à la mise en œuvre de leurs obligations. Le Centre vous assistera en coopération étroite avec le Secrétariat général de la CEEAC.

Les processus électoraux sont à la fois sources de progrès dans les domaines de la paix et du développement, mais aussi de tensions sur le plan politique et social. Je salue la tenue des élections présidentielles et législatives en République centrafricaine en janvier dernier ainsi que des élections législatives au Tchad en février dernier. J'encourage également les autres pays de la sous-région qui se préparent à organiser divers scrutins au cours de l'année 2011 à poursuivre les efforts consentis pour renforcer les processus démocratiques en cours dans un climat de paix et de sécurité.

En dépit de progrès enregistrés ces derniers mois, des actes de violence armée contribuent à maintenir un climat d'insécurité dans certaines zones de la sous-région. À cet égard, je condamne à nouveau les viols et les meurtres de populations civiles - femmes, hommes et enfants - en particulier dans le Kivu en République démocratique du Congo, et à l'Est de la République centrafricaine. Je suis également inquiet de voir les actes de piraterie maritime perpétrés au large des côtes de la République du Cameroun et de la République de Guinée équatoriale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Vous le savez, je continue à accorder la plus grande importance aux travaux du Comité.

En examinant cette semaine la situation géopolitique et sécuritaire de votre sous-région, je vous encourage à faire cesser la violence armée, à mettre un terme aux flux transfrontaliers d'armes illicites, et à lutter contre le pillage et le trafic des matières premières.

Je me félicite de votre engagement à faire de ce Comité un forum de délibération, mais aussi de négociation et de médiation au service de vos États et de la sous-région. Traiter de problématiques émergentes telles que la piraterie maritime, la traite des personnes, et le changement climatique, sont une illustration tangible de la pertinence et de la vitalité du Comité.

Comme vous le savez, nous avons inauguré, au début du mois de mars, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, à Libreville. En établissant ce Bureau, j'ai réitéré mon engagement à soutenir les États membres dans leurs efforts en faveur de la paix et la sécurité dans votre sous-région. Je vous invite à collaborer étroitement avec le Bureau afin qu'il puisse vous aider dans vos efforts visant à promouvoir la stabilité et la prospérité auxquelles les peuples de la sous-région aspirent.

Au vu de la création de ce nouveau Bureau régional, je vous encourage également à engager des discussions concernant la meilleure façon dont le Bureau pourra travailler avec le Comité sur des questions d'intérêts communs.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux.